

Administrations cantonales

Vaud et Genève déclassés par le Tessin

L'enquête des entreprises sur les administrations de Suisse latine donne la 2^e place à Vaud, la 6^e à Genève, la 1^{re} au Tessin

Lise Bourgeois

Comment l'administration tessinoise parvient-elle à séduire les entreprises du canton? C'est la question que pourraient se poser Vaud et Genève, moins bien classés dans le rating des administrations organisé par les Chambres de commerce de Suisse latine.

A l'issue d'une enquête confiée à l'institut M.I.S Trend, Vaud obtient pourtant la deuxième place, ex aequo avec Fribourg, avec une nette amélioration par rapport à ses résultats de 2013. Genève, en revanche, reste à l'avant-dernière place, Neuchâtel réalisant les moins bons résultats.

Cette enquête bisannuelle en est à sa 7^e édition. L'institut a interrogé 743 entreprises sur leur degré de satisfaction à propos de la disponibilité et de la serviabilité de leurs administrations cantonales respectives. La complexité des démarches ainsi que leurs coûts ont également été examinés.

Classement des administrations des cantons latins selon les entreprises

Notes données sur une échelle de 1 à 10

CLASSEMENT	2009	NOTE	2011	NOTE	2013	NOTE	2015	NOTE
1	Fribourg	6,9	Fribourg	7,1	Tessin	7,2	Tessin	7,2
2	Vaud	6,6	Tessin	6,8	Fribourg	7,1	Fribourg	6,9
3	Valais	6,5	Vaud	6,7	Valais	6,8	Vaud	6,9
4	Genève	6,4	Valais	6,7	Vaud	6,7	Valais	6,7
5	Jura	6,2	Jura	6,5	Jura	6,2	Jura	6,3
6	Neuchâtel	5,7	Genève	6,4	Genève	6,2	Genève	6,2
7			Neuchâtel	6,0	Neuchâtel	6,0	Neuchâtel	6,0

L. PORTIER SOURCE: M.I.S TREND

«Il y a différents degrés de perception»

● François Longchamp, président du Conseil d'Etat genevois, relativise la portée de l'étude M.I.S Trend. Pour lui, Genève n'a rien à envier au Tessin. Il illustre son propos par une petite parabole: «Dimanche dernier, le canton de Genève a vécu l'une de ses élections les plus compliquées. Le dimanche soir à 22 h 30, tous les résultats étaient tombés. Et dans un article du *Courrier*, des personnes se sont plaintes

que ça n'était pas assez tôt... Le même dimanche, des élections plus simples ont eu lieu au Tessin. Les résultats sont tombés le lundi soir après 19 heures et il n'y a pas eu de scandale à ma connaissance. Il existe donc une différence de perception selon les cantons.»

Son collègue vaudois Pierre-Yves Maillard, également président du Conseil d'Etat, relève aussi qu'il faut prendre ces résultats avec une certaine

distance, car des biais peuvent exister dans les comparaisons intercantionales. En outre, la vision des entreprises est partielle et ne rend pas compte de l'ensemble de l'activité étatique. «Cela dit, je constate avec plaisir que nous avons progressé de 2013 à 2015. Il est déjà bon de pouvoir se comparer à soi-même. Et je remercie tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud de contribuer à améliorer son image.»

Cette année, l'enquête s'est focalisée sur les services de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi que sur l'inspection du travail. Mais elle parle aussi d'autres secteurs. Un constat général émerge au sujet de l'aménagement du territoire: les procédures sont trop compliquées. Et les entreprises le ressentent surtout lorsqu'elles s'adressent au Canton, moins avec les communes.

«Il faudrait demander au Tessin pourquoi il y a moins de mécontents»

Claudine Amstein
Directrice de la CVCI

Dans le canton de Vaud, 64% des sondés font cette observation. Ils sont 72% à Genève! Le Tessin, quant à lui, ne regroupe «que» 52% de mécontents. Directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Claudine Amstein estime qu'il n'y a pas de fatalité dans la complexité des procédures d'aménagement du territoire: «Les administrations devraient demander au Tessin pourquoi il y a moins de mécontents.»

Genève se fait par ailleurs écorner au sujet de son administration fiscale. Entre 2013 et 2015, la proportion des mécontents a doublé. Secrétaire général adjoint chargé de la communication au Département des finances du canton de Genève, Roland Godel s'interroge sur les critères exacts de l'étude. Sans pouvoir se prononcer avec précision, il fait tout de même valoir que le nombre de dossiers examinés par l'administration fiscale augmenté chaque année de 5000 à 6000 avec une complexité croissante pour les personnes morales: «Or le travail du fisc s'effectue sans augmentation d'effectifs, dans le respect du cadre budgétaire.»

Indisponibilité

Globalement, les résultats de l'étude montrent que les entreprises se plaignent beaucoup de l'indisponibilité des fonctionnaires. Claudine Amstein: «Elles ont affaire à des gens serviables et compétents, mais ils sont difficiles à atteindre.» Autre constante: les émoluments sont le plus souvent perçus comme trop chers.

L'étude bisannuelle des Chambres de commerce a démarré en 2003 sur la base du constat que les entreprises ne pouvaient avancer sans les administrations. Par cet éclairage, les mandataires espèrent amener les collectivités publiques à se soucier davantage des conditions-cadres de l'économie.